

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service des communes
39 21

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 DECEMBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

OBJET : Aide du Département à la gestion de l'eau - Année 2020 - 2ème répartition.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le montant de l'autorisation de programme inscrite au budget départemental 2020 pour le dispositif aide à la gestion de l'eau s'élève à 3 000 000 €

Une répartition de crédits a été approuvée lors de la Commission permanente du 25 septembre 2020 pour un montant global de subventions de 885 592 €

Le Conseil départemental a été saisi, au titre de ce dispositif, de différentes demandes de subventions départementales formulées pour 2020 par quatre communes, quatre groupements de communes et un établissement public administratif des Bouches-du-Rhône, présentées en annexe 1.

Le montant total des subventions d'investissement sollicitées s'élève à 2 114 408 € sur une dépense subventionnable globale de 4 584 743 €HT, conformément au détail joint en annexe 1.

Telles sont les raisons qui m'incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL